



Association Agréée Pour la Protection de l'Environnement
BP 133 - 74120 MEGÈVE

Megève, le 20 Juin 2013

Chers Amis,

Vous trouverez ci-jointes les convocations à deux Assemblées Générales de l'Association pour le 5 Août prochain.

Pourquoi deux Assemblées ?

Il s'agira d'abord d'une Assemblée Générale Ordinaire (AGO), tout à fait classique dans son ordre du jour. Puis nous tiendrons une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) pour réviser les statuts de l'Association. Les modifications soumises à votre approbation s'apparentent à un "toiletage" plus qu'à des changements importants : notre Association a été créée en 1975, et certaines de ses dispositions statutaires étaient devenues obsolètes. Il s'agit aussi d'adopter un vocabulaire et un fonctionnement plus conformes aux réalités d'aujourd'hui. Votre Conseil, qui a élaboré ces statuts adaptés, l'a fait avec le souci de l'ouverture, de l'efficacité et de la transparence.

D'un point de vue pratique, vous trouverez cette nouvelle mouture en pièce jointe à la convocation à l'AGE. Les statuts actuels peuvent être consultés sur le site internet de l'Association. Ils peuvent être envoyés par voie postale à ceux d'entre vous qui en feraient la demande.

J'attire tout particulièrement votre attention sur un point essentiel à la bonne tenue de cette AGE :

Celle-ci est soumise, pour que le vote soit valable, à une condition de **majorité des adhérents** et non **des présents** à l'AGE. Il est donc essentiel, si vous ne serez pas physiquement présent à la réunion du 5 Août, que vous nous retourniez votre pouvoir dès réception de la présente. Ce pouvoir peut être donné à une personne de votre entourage qui sera présente, ou à défaut être retourné "en blanc".

Je vous en remercie par avance, et j'espère avoir l'occasion de vous rencontrer cet été à Megève au cours d'une des multiples activités que votre Conseil a organisé pour vous et qui vous sont proposées dans notre dernière Lettre.

Très cordialement,

Patrick Werner





Association Agréée Pour la Protection de l'Environnement
BP 133 - 74120 MEGÈVE

Assemblée Générale Ordinaire

Lundi 5 Août 2013

Salle des Rhodos au carrefour de la Route du Crêt du Midi et
de la Route de Rochebrune (Rond-Point de Rochebrune à droite) à
17h15 (pour émargement)

17h30 Ouverture Assemblée Générale Ordinaire

Rapport moral

- Rapport financier
- Quitus au conseil d'administration
- Fixation du montant des cotisations 2014
- Renouvellement de 3 membres au Conseil d'Administration :
Arnaud de Vaureix, Dominique Dunant et Patrick Nodé-
Langlois, administrateurs sortants se représentant à vos
suffrages
- Questions diverses...

(18h30 AGE)

NOUS VOUS RAPPELONS QUE POUR PARTICIPER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VOUS DEVEZ ÊTRE À JOUR DE VOTRE COTISATION (merci de le faire le plus rapidement possible pour éviter le retard le jour de l'assemblée -de préférence par chèque)

Conformément aux statuts, vous ne pouvez donner pouvoir qu'à un autre membre de l'Association à jour de sa cotisation

✂-----

POUVOIR

Conformément aux statuts de l'association,

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Lundi 5 Août 2013

Le À

("Bon pour pouvoir" et signature)

A retourner aux "Amis de Megève" B P 133 74120 MEGÈVE



Association Agréée Pour la Protection de l'Environnement
BP 133 - 74120 MEGÈVE

Megève, le 26 Juin 2013

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale extraordinaire de l'association aura lieu le 5 août à 18h30 heures dans la salle des Rhodos à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) présentation du rapport du conseil d'administration,
- 2) modification des statuts

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts :

1 - l'assemblée générale extraordinaire ne pourra valablement délibérer que si la moitié des membres est présente ou représentée

2 - si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire, membre de l'association. A cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de pouvoir que vous voudrez bien après l'avoir complétée et signée, remettre à votre mandataire ou retourner à notre siège avant le 1^{er} août. L'année dernière nous n'avons pu réunir le quorum pour procéder à la modification des statuts, aussi est-il indispensable que les membres, certains de ne pouvoir être présents le 5 août 2013, pensent à donner un pouvoir.

Vous trouverez ci-joint le texte actuel des clauses statutaires sur notre site www.amis-de-megeve.com dont la modification est envisagée avec, pour chacune d'elle, la nouvelle rédaction qui est proposée à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président
Patrick Werner



P.J modifications des statuts

www.amis-de-megeve.com et pour nous écrire contact@amis-de-megeve.com



Association Agréée Pour la Protection de l'Environnement
BP 133 - 74120 MEGÈVE

Assemblée Générale Extraordinaire

Lundi 5 Août 2013

Salle des Rhodos au carrefour de la Route du Crêt du Midi et de la
Route de Rochebrune (Rond-Point de Rochebrune à droite) à

18h30

(17h30 Ouverture Assemblée Générale Ordinaire)

18h30 Assemblée Générale Extraordinaire

- **Présentation du rapport du Conseil d'Administration**
- **Modification des statuts**

19h00 Cocktail

NOUS VOUS RAPPELONS QUE POUR PARTICIPER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE VOUS DEVEZ ÊTRE À JOUR DE VOTRE COTISATION (merci de le faire le plus rapidement possible pour éviter le retard le jour de l'assemblée -de préférence par chèque)

Conformément aux statuts, vous ne pouvez donner pouvoir qu'à un autre membre de l'Association à jour de sa cotisation

✂-----

POUVOIR

Conformément aux statuts de l'association,

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à

de me représenter et voter à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** du Lundi 5 Août 2013

Le À

("Bon pour pouvoir" et signature)

A retourner aux "Amis de Megève" B P 133 74120 MEGÈVE



Association Agréée pour la Protection de l'Environnement
BP 133 - 74120 MEGÈVE

Lettre n° 42

Juin 2013

Chers Amis de Megève et de Demi-Quartier,

Nous n'avons pas eu de printemps, et déjà l'été est là. Un été important pour Megève et notre Association.

C'est, en effet, au cours de cet été que le Conseil Municipal devrait examiner le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) élaboré durant de longs mois. Une première mouture en a été présentée aux Associations en Février dernier, et notre Association a été invitée par Mme le Maire et ses Adjointes en Juin pour nous informer de certaines modifications. Une réunion est également prévue début Juillet avec les syndics d'immeubles. Si le projet est, comme on peut le penser, approuvé par le Conseil Municipal, il sera ensuite soumis à enquête publique.

L'été sera aussi très actif pour ce qui est des activités qui vous sont proposées. Vous en trouverez le programme détaillé dans le corps de cette Lettre. Nous comptons que vous y participiez nombreux. Ce sont autant d'occasions de mieux nous connaître et de découvrir ou redécouvrir les richesses de Megève.

Un point fort de l'été sera l'Assemblée Générale de notre Association, le 5 Août, Salle des Rhodos. Mais cette année, ce n'est pas une, mais deux Assemblées que nous tiendrons - une Assemblée Ordinaire (AGO) nous permettra de faire le point sur les différents sujets qui mobilisent l'Association, ainsi que sur ses finances et sa vie associative ;

- une Assemblée Extraordinaire (AGE) aura pour objet de revoir nos statuts. Il s'agit avant tout d'un "toiletage" visant à faire disparaître des dispositions devenues obsolètes, et à adopter un vocabulaire et un fonctionnement plus conformes aux réalités d'aujourd'hui.

Vous recevrez, en même temps que la convocation pour cette Assemblée, qui se tiendra dans la foulée de l'AGO le 5 Août, le texte intégral des nouveaux statuts soumis au vote de l'Assemblée.

Les statuts actuels peuvent être consultés sur notre site internet www.amisdemegeve.com Afin que nous puissions valablement délibérer, pour une décision qui doit être prise à la majorité des adhérents de notre association,

nous avons absolument besoin des pouvoirs de ceux d'entre vous qui ne pourrons être physiquement présents à cette AGE. Dès réception du courrier de convocation à l'AG, remplissez, signez et retournez ce pouvoir à l'Association. Vous pouvez, pour vous représenter, désigner une personne de votre entourage qui sera présente, ou à défaut, laisser le bénéficiaire du pouvoir en blanc. Nous vous en remercions par avance.

Enfin, nous sommes maintenant à 9 mois des élections municipales. L'inscription sur les listes électorales doit être faite avant le 31 Décembre 2013. Si vous le pouvez, nous ne pouvons que vous inciter à vous inscrire sur les listes de Megève. Votre voix, dans une commune de 3000 habitants a évidemment plus de poids que dans une grande ville; et notre Association n'en aura que plus de poids auprès de la Municipalité.

Au nom du Conseil de l'Association, je vous souhaite un très bel été, en espérant vous y rencontrer à Megève.

Patrick Werner, Président



« Évènement sportif et chaleureux, le slalom des Amis de Megève et Demi-Quartier prend de l'ampleur avec de plus en plus d'inscrits chaque année...

Ainsi cette sixième course a réuni samedi 9 mars dernier, sur la piste de La Cabochette

210 participants... réchauffés par du chocolat et vin chaud servis à l'arrivée par Jacques et Éliane de Massignac...

Mise en bouche avant les récompenses décernées à 17h00 sur le podium dressé place de l'Église.

'La Cloche de Vache' instituée LE lot vedette récompense les premiers.

Les commerçants mégevans s'unissant à nous, les participants repartent chargés de beaux et bons souvenirs : AAllard, Duvillard sport, La Maison du Chocolat, Le Pas de Chèvre, Les Délices de Megève, Bijouterie Joly Pottuz, Photos Tops Socquet...

Nous tenons à tous les remercier »

LUNDI 5 AOÛT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (À 17H30) ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (À 18h30) SALLE DES RHODOS

Prévoir d'arriver suffisamment tôt pour que l'émargement se passe dans les meilleures conditions possibles et ainsi ne pas trop retarder le début de l'AG – vous recevrez sous pli séparé les convocations

Merci de régler votre cotisation séparément des autres activités que nous vous proposons, ceci dans le but de simplifier notre gestion comptable

Comme l'année dernière nous lançons un Appel à candidature pour le Jury du Concours de Fleurissement

Chaque année, nous participons au Jury du Concours de Fleurissement des Communes de Megève et de Demi-Quartier (ainsi que celle de Praz-sur-Arly), et à cette occasion, nous recherchons des Sociétaires intéressés par cette manifestation

*Pour la commune de Megève, prévoir la journée et Demi-Quartier la demi-journée
Vous vous promenez dans toute la commune, découvrez chemins, chalets, fermes..., et surtout jardins merveilleux !*

Ce concours a lieu entre le 14 Juillet et le 15 Août. Nous ne connaissons la date précise qu'au dernier moment ; cela dépend en effet, du temps et de la floraison

*Nous essayons de faire participer le maximum de personnes
(bien que chacun veuille revenir l'année suivante !)
Prenez contact avec Christine Thoral-Paul ☎ 06 63 12 35 88*



Toutes ces informations sont sur notre SITE INTERNET

www.amis-de-megeve.com

(Liens avec les Communes de Megève & Demi-Quartier, et Megève Tourisme)

Pour nous écrire : contact@amis-de-megeve.com

ACTIVITÉS



Visite du Calvaire

Celle-ci se déroulera dans la semaine du 8 au 12 juillet 2013

Ne pouvant à l'heure actuelle décider du jour exact de cette visite, les personnes intéressées devront prendre contact avec

Patrick Nodé-Langlois au plus tard le dimanche 7 **juillet**

(☎ 04 50 58 96 42 ou 06 17 54 36 42)

Chaque participant versera 5 euros au guide du Patrimoine qui nous accompagnera

Rendez-vous, ce jour-là, à la 1^{ère} chapelle en partant du bas du Calvaire



Visite des Chalets Le Môme

Mercredi 31 Juillet 2013

Chaque participant versera 5 euros au guide du Patrimoine qui nous accompagnera

Rendez-vous à 17h00 devant la Mairie de Megève

Prévenir Isabelle Pineau-Lépine de votre présence au plus tard le **29 juillet**

(☎ 06 60 54 99 45)

BALADES

Nous vous proposons deux magnifiques circuits de promenade pour grands et moins grands...

Mercredi 24 Juillet 2013
(Jeudi 25 Juillet en cas de mauvais temps)

Randonnée dans le Massif des Aravis aux Quatre Têtes (selon l'enneigement) par les chalets et la Chapelle de Doran

☎ 04 50 58 08 00 pour réservation (déjeuner à 16€) <http://www.refugedoran.com/>

Choisissez votre circuit !

✱ **Circuit du Chamois** réservé aux bons marcheurs, randonnée de 1394 m de dénivelé jusqu'aux Quatre Têtes

- Arrivée prévue vers 12h30/13h00 aux chalets de Doran pour le déjeuner (pique-nique ou réservation d'une table...)

Le départ aura lieu parking de "la Princesse" à 7h00 précises pour organiser le covoiturage

✱ **Circuit de la Marmotte** (randonneurs amateurs, enfants). Randonnée de 524 m de dénivelé

- Arrivée à 12h00/12h30 aux chalets de Doran pour le déjeuner (pique-nique ou réservation d'une table...)

Le départ aura lieu parking de "la Princesse" à 9h00 précises pour organiser le covoiturage

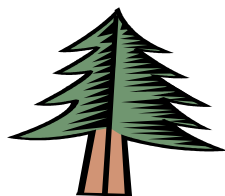
Nous vous demandons de répondre avant le
«15 JUILLET 2013» impérativement

Inscription 20 € par personne

Votre chèque est à envoyer directement à Patrick Nodé-Langlois chalet Hochelaga 68, allée de Roche Plate 74120 DEMI-QUARTIER

Vous pouvez joindre Patrick Nodé-Langlois (☎ 04 50 58 96 42 ou 06 17 54 36 42) pour toute question





DÎNER ANNUEL

Retrouvons-nous

Jeudi 8 Août 2013

*Au restaurant de la Cote 2000
3451, route de la Cote 2000*

À 19h30

Un menu vous est proposé à 30 € par personne, vin et café compris

Merci de donner votre réponse avant le

5 Août 2013

Animation musicale



Quelques dates à retenir pour cet été

- ❖ - Les 20 ans du JAZZ CONTEST (12/13 et 14 juillet)
- ❖ - 20 et 21 juillet : fêtes folkloriques
- ❖ - 23 au 27 juillet : Jumping international à ne pas manquer
- ❖ - 3 août : concours aux Poulains
- ❖ - 4 au 9 août : les Estivales de Megève
- ❖ - 16 et 17 août : Electro Jazz
- ❖ - 18 et 19 août : Vélo - Haute Route des Alpes
- ❖ - 23 au 25 août : journées commerciales
- ❖ - 14 et 15 septembre : journées du Patrimoine
- ❖ - 29 septembre : concours agricole de la Race Abondance
- ❖
- ❖ N'oubliez pas les compétitions de golf et de tennis, le marché des producteurs locaux, la Médiathèque ses activités et expositions, la carte-pass, etc...